



Région Nouvelle-Aquitaine - F3SCT du 5 octobre 2023

Déclaration préalable intersyndicale

Monsieur le Président de la F3SCT

Mmes et MM les membres de l'Instance,

Cher.es collègues,

En ouverture de cette séance de la F3SCT nous voudrions faire part de notre vive préoccupation concernant une problématique qui concerne tous les agents des services et une deuxième qui concerne un lycée de Nouvelle Aquitaine.

1 – La réorganisation des espaces de travail au siège.

Une démarche globale d'évolution des espaces de travail dans les sièges nous a été présentée lors de la dernière réunion de la F3SCT le 22 juin, ainsi que le projet de réaménagement de la Maison de la Région à Limoges.

Si nous partageons les objectifs affichés par la collectivité de fournir un cadre de travail plus qualitatif aux agents, nous sommes convaincus – avec les agents que nous représentons - que la méthode employée et les modalités mises en œuvre pour mener ce projet aboutiront à un résultat inverse, qui va à la fois dégrader les conditions de travail des agents et mettre en cause la qualité du service public rendu aux usagers.

Nous voudrions donner lecture de la motion – adressée le 2 octobre à Monsieur le Directeur Général des services - que les agents en poste à la Maison de la Région à Limoges, ont adoptée le 28 septembre à l'issue d'une AG du personnel qui a réuni plus de 150 d'entre eux.

En voici le texte :

« Nous, agents en poste à la Maison de la Région à Limoges, réunis en assemblée générale le 28 septembre 2023,

- *Exprimons nos plus vives inquiétudes devant le projet de densification des espaces de travail, qui en l'état, va peser très défavorablement sur l'exercice de nos missions et sur nos conditions de travail ;*
- *Exprimons également notre incompréhension sur la méthode avec laquelle est menée ce projet où la concertation ne semble être, jusqu'à présent, qu'une posture ;*
- *Ne comprenons pas pourquoi la Région se prive d'un bâtiment qui reçoit près de 100 personnes au moment même où elle doit accueillir de nouveaux agents ;*
- *Réclamons donc la suspension dès aujourd'hui de la mise en œuvre du projet ;*
- *Demandons la mise en place – sans attendre - d'une concertation approfondie avec les agents au sein de chaque Pôle et Direction et avec l'ensemble de l'encadrement présent sur le site au plus près du terrain, avant la finalisation du macro-zoning. Il s'agit de permettre la prise en compte de tous les besoins des agents et du service, avant de déterminer la superficie à attribuer à chaque Pôle et Direction ;*

- *Demandons en particulier :*
 - *La communication du diagnostic qui fonde l'intention de la Région de « libérer » le bâtiment G, bâtiment qui nous paraît tout à fait réhabilitable ;*
 - *La communication des diagnostics réalisés sur les autres bâtiments (ABCDF) et une évaluation des travaux nécessaires pour les mettre à niveau, les budgets alloués et le plan de programmation des travaux ;*
 - *Des données précises sur les superficies affectées aux bureaux des services, aux élus et cabinet, aux agences, aux espaces communs, aux circulations, aux locaux techniques, etc. ;*
 - *Des données précises sur le calcul de la capacité d'accueil des locaux (superficie / agent). En effet, des chiffres contradictoires ont été communiqués par l'administration depuis plusieurs mois ;*
 - *L'état de la réflexion de la collectivité sur les parkings et les mobilités domicile / travail ».*

Tel que cela nous a été présenté à la F3SCT le 22/06, ce projet concernant la Maison de la Région à Limoges n'est que la 1^{ère} étape d'un plan général de densification qui va concerner bientôt les sites de Poitiers et de Bordeaux, et qui a déjà été mis en œuvre dans plusieurs antennes départementales dans des conditions souvent douloureuses.

Nous appelons solennellement la collectivité à entendre les inquiétudes, à prendre en compte les revendications exprimées par les agents, qui sont largement partagées par l'encadrement et à apporter des réponses aux questions posées.

Un projet de réaménagement de cette ampleur ne peut être conduit à marche forcée, sans obtenir l'adhésion des agents, sauf à prendre le risque d'une démotivation générale.

Il est donc urgent de se donner tout le temps nécessaire afin de conduire la concertation approfondie demandée par les agents et d'engager le cas échéant les travaux d'aménagement nécessaires.

2 – Sur la situation du Lycée Beau de Rochas à Bordeaux.

La collectivité a été alertée sur la dégradation de la qualité de la restauration. Une pétition a été signée au printemps par de nombreux agents techniques en poste dans l'établissement, des enseignants et des élèves. Les faits rapportés dans le texte de la pétition, s'ils sont avérés, sont extrêmement graves.

Les réponses fournies par l'établissement ne semblent pas avoir entraîné une amélioration de la situation. De fortes tensions persistent au sein des équipes techniques du lycée et entretiennent un climat difficile. Les relations avec l'autorité fonctionnelle sont souvent conflictuelles et certains agents se plaignent d'être victimes de « représailles » pour avoir signé la pétition.

La situation nous paraît très préoccupante, c'est pourquoi nous demandons qu'une enquête soit diligentée dans le cadre des compétences de la F3SCT.

Enfin, sur le fonctionnement de la F3SCT

Après bientôt un an de fonctionnement de cette nouvelle instance qu'est la F3SCT, le secrétariat collégial sollicite un temps d'échange avec vous monsieur Astier pour un retour d'expérience partagé et envisager des pistes d'amélioration du fonctionnement de notre instance (ordre du jour, gestion et suivi des alertes SSCT, etc.).